

Image not found or type unknown



Déclarations impot séparée avec contrat de mariage

Par **mcguiness**, le **14/12/2010** à **13:03**

Bonjour,rrnrnEst il vrai que mariés sous le régime de la séparation des bien (et n'en aillant aucun en commun) il nous est possible de faire des déclarations d'impots séparées ?rnMerci de m'éclairer